



# Swiss Rowing Indoors

## Règlement spécial 2021 version française



**See-Club Zug**

Seit 1882



## Contenu

---

1. Généralités.....	3
2. Conditions de participation.....	3
2.1 Licences .....	3
3. Catégories et distances .....	3
3.1 Catégories poids légers .....	3
3.2 Catégories Masters .....	4
4. Championnats suisses.....	4
5. Composition des séries.....	4
6. Amende.....	4
7. Prime pour record Swiss Rowing Indoors.....	4
8. Responsabilité .....	4



## 1. Généralités

---

Afin de faciliter la lecture, ce règlement ne mentionne que le genre masculin. Cette forme englobe tant les athlètes féminines que masculins.

En cas de doute relatif à la traduction, c'est la version allemande qui fait foi.

## 2. Conditions de participation

---

### 2.1 Licences

Chaque rameur affilié à un club FSSA qui participe aux Swiss Rowing Indoors doit être en possession d'une licence FSSA valable. La licence doit être valable pour l'année en cours et doit être en possession de la FSSA dans les délais d'inscription.

Les athlètes ne faisant pas partie d'un club FSSA, en particulier les athlètes étrangers, ainsi que les participants individuels, devront signer une décharge de responsabilité pour pouvoir prendre le départ. Pour les mineurs, un représentant légal (parent, tuteur) devra signer la décharge.

La décharge de responsabilité doit être déposée au bureau de course au plus tard 90 minutes avant le départ de la première course.

La décharge peut également être envoyée par email jusqu'à la veille des SRI à midi à l'adresse suivante: [info@rowingindoors.ch](mailto:info@rowingindoors.ch).

## 3. Catégories et distances

---

Les années de naissance doivent correspondre aux catégories suivantes:

Catégories (séparées en hommes et femmes)	Distances	Course
<b>Open</b>	2000m	Championnats suisses
<b>Poids légers</b>	2000m	Championnats suisses
<b>Juniors U19</b>	2000m	Championnats suisses juniors
<b>Juniors U17</b>	1500m	Critérium National
<b>Juniors U15</b>	1000m	Critérium National
<b>Masters 30</b>	2000m	Critérium National
<b>Masters 40</b>	2000m	Critérium National
<b>Masters 50+</b>	2000m	Critérium National
<b>Para Rowing (catégories selon inscriptions)</b>	1000m	Critérium National

### 3.1 Catégories poids légers

Les athlètes courant dans les catégorie poids légers doivent envoyer au maximum 2h avant le départ et au minimum 1h avant le départ une vidéo avec le contenu suivant :

#### 1. Vidéo

- Peser un poids sur la balance (min. 5kg)
- Filmer le graphique de vérification sur la page d'accueil du site internet ([www.rowingindoors.ch](http://www.rowingindoors.ch)) Le graphique sera publié 2h avant chaque événement poids légers.
- Filmer le visage de l'athlète
- Peser l'athlète

2. Nommer la vidéo avec le nom de l'athlète

3. Envoyer la vidéo par what's app au +41 76 812 93 89

4. Attendez la confirmation de l'arbitre

Les limites pondérales sont les suivantes:

Catégorie	Distance
<b>Poids légers hommes</b>	Max. 75kg
<b>Poids légers femmes</b>	Max. 61.5kg



### 3.2 Catégories Masters

Les catégories masters seront classés ensemble.

## 4. Championnats suisses

---

Les titres suivants sont attribués aux athlètes les mieux classés, pour autant qu'ils soient détenteurs d'une licence FSSA valable pour l'année en cours :

Course	Titre
<b>Championnats Suisses</b>	Champion suisse d'aviron indoor
<b>Championnats suisses</b>	Champion suisse junior d'aviron indoor

Dans chaque course (championnats suisses, Critérium national), le podium est occupé par les trois meilleurs athlètes classés, pour autant qu'ils soient détenteurs d'une licence FSSA valable pour l'année en cours. Les participants qui courent sans licence FSSA valable, mais qui ont obtenu un classement qui leur vaudrait une place sur le podium, se verront remettre une médaille officielle correspondant à leur classement. Un titre de champion suisse (senior ou junior) n'est attribué qu'à un athlète ayant demandé sa licence au minimum un mois avant la compétition.

## 5. Composition des séries

---

Il n'y a pas de séries éliminatoires. Les participants sont répartis par la FSSA en séries A et B (C,D,... si nécessaire). La répartition est définitive et ne peut être modifiée par les participants. Le classement général ne tient compte que des temps réalisés, indépendamment de la série dans laquelle l'athlète a couru.

## 6. Amende

---

Un participant qui ne se présente pas dans les délais à son départ, ou qui a déclaré forfait trop tard recevra une amende d'une valeur équivalente à la finance d'inscription.

Les arbitres dressent et encaissent les amendes. Le paiement des amendes conditionne la participation aux prochaines régates arbitrées par la FSSA.

## 7. Prime pour record Swiss Rowing Indoors

---

Celui qui établit un nouveau record Swiss Rowing Indoors dans une catégorie officielle championnats suisses (voir chap.4 Championnats suisses) recevra une prime de la part des organisateurs après l'événement par virement bancaire. Ne peut être détenteur d'un record qu'un athlète ayant déposé sa demande de licence auprès de la FSSA au minimum un mois avant la compétition. Le montant des primes, ainsi que les records actuels figurent dans l'avant-programme. Si un nouveau record a lieu, celui-ci sera vérifié par le comité d'organisation après la course.

## 8. Responsabilité

---

Les participants aux Swiss Rowing Indoors courent sous leur propre responsabilité. Chaque participant est responsable de son propre état de santé. Il n'y a pas de service sanitaire sur place. Ni les organisateurs, ni la FSSA ne sont responsables en cas d'accidents, de blessures, de dégâts matériels ou de pertes d'objets personnels survenus avant, pendant ou après la compétition.